INFOCOMMUNE
SEPTEMBRE 2016
N° 122

Saint-Léger en Gaume



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

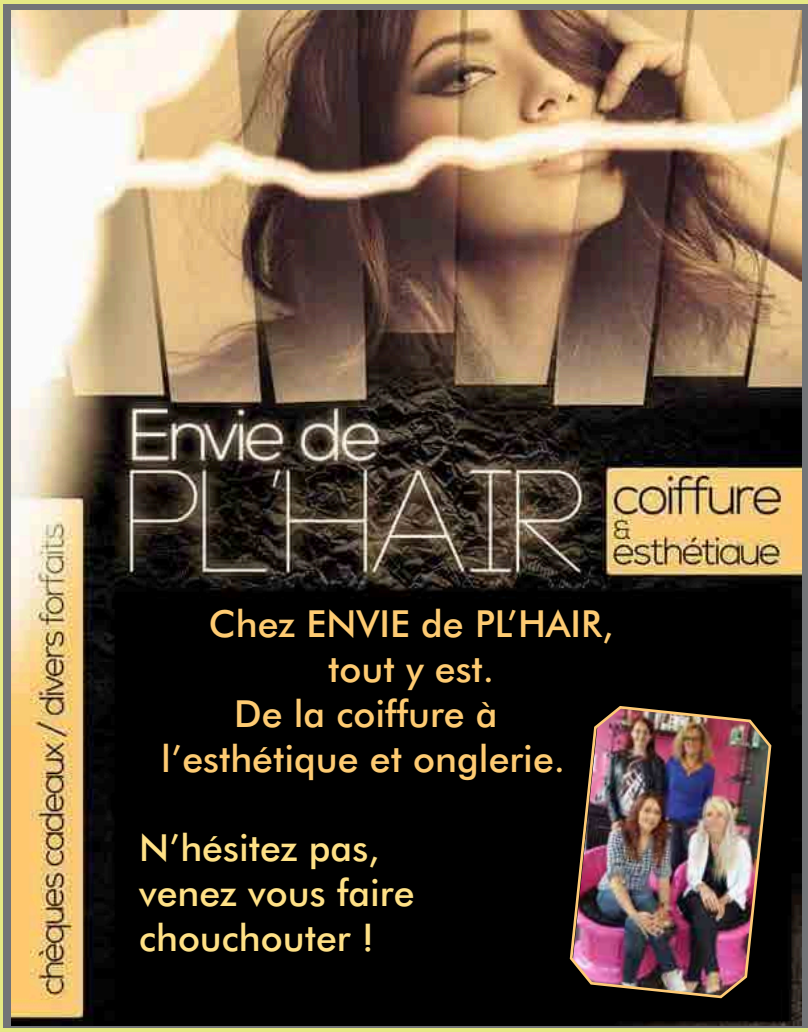
SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne









« Après 3 ans et demi, tout se passe bien pour le salon de coiffure Envie de PL'hair.
***Gwen**, gérante du salon, est heureuse de vous annoncer l'arrivée d'une deuxième coiffeuse : **Marine**.*
Nous avons travaillé plusieurs années ensemble dans un salon en tant qu'ouvrière, alors quand l'opportunité d'engager Marine s'est proposée, j'ai sauté sur l'occasion !
*Il y a donc dès à présent moins de temps de délais d'attente et une nouveauté : le salon est ouvert **tous les mercredis**.*
*Chez **envie de Pl'Hair**, tout y est, de la coiffure à l'esthétique et l'onglerie!*
***Céline** vous propose ses soins d'esthétique classique, comme soin visage, épilations mais aussi pédicure médicale ainsi que la réflexologie plantaire.*
*Quant à **Anne**, elle s'occupe de la partie onglerie, elle vous propose du vernis semi-permanent ainsi que les ongles en gel. »*

OUVERT
du mardi au samedi
n°2, rue Godefroid Kurth / B-6747 SAINT-LÉGER
Uniquement sur rendez-vous
TÉL. 063/22 08 88

Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

KÉVIN BILOCQ

TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT



+32 497 94 27 19
info@kevinbilocq.be
www.kevinbilocq.be
Châtillon

Cédric et Véronique Bressart



Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs

ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - **6760 ETHE**
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables

JOSY GONRY SPRL

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3
Vie communale
Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Pour plus de facilités 4
Des documents en ligne sans déplacement ? 4
Relevés des compteurs d'eau 4
Brillant, diamant et or dans l'écrin matrimonial 5
Excursion des aînés 6
Plus d'une cinquantaine d'étudiants engagés 6
Travaux réalisés en 2016 6
Nouvel horaire BPost 6
Environnement
Collecte des encombrants : modification 9
Fleurissement de nos villages 9
Journée environnementale et Pavillon bleu 10
Un verger presque gratuit 10
Les infos de l'AIVE 11
Tri des déchets 12
Vie sociale
Prêts Ecopack/Rénopack 13
Respect Seniors 13
CPAS cherche des bénévoles 14
Avis aux victimes d'accidents de travail 14
Apprenez les gestes qui sauvent 14
Espace public numérique 14
Vie culturelle
Audition de la Fanfare Communale 15
Atelier couture de St Léger s'expose 15
Une sortie ou une visite pour 1,25€ 15
Les Zateliers de Résonance 16
Harmonie Royale Sainte-Cécile 17
Syndicat d'Initiative sous le soleil d'Ardenne 17
Vie sportive
JCPMF 18
Vie touristique
Big Jump 18
Fête du miel 2016 19
Feu d'artifice du 20 juillet 20
Location de vélos 20
Balades Léo du jeudi 21
Petite enfance, jeunesse et enseignement
Plaine d'été 2016 21
Fancy-fair école communale St Léger 24
Place aux enfants 2016 24
Plaine de Toussaint 2016 25
Cours d'éveil musical 25
Expo à l'école de Meix-le-Tige 25
Cérémonie remise des CEB 26
Nos joies, nos peines 26
Chronique léodégarienne 27

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE
faisant fonction

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

La fin de l'été se profile à l'horizon avec, espérons-le, une belle arrière-saison augurant la réussite des nombreuses organisations prévues qui contribuent au dynamisme social, sportif et culturel de notre commune.

Septembre est synonyme de rentrée...

Premièrement, la rentrée scolaire des étudiants qui, comme vous le verrez dans les pages qui suivent, ont participé en masse aux différentes plaines estivales encadrées par des équipes de jeunes enthousiastes.

Notre commune, cette année encore, a engagé de nombreux étudiants afin de contribuer à l'entretien de nos espaces publics et touristiques, à l'embellissement de notre commune et à l'accueil de nos visiteurs.

Qui dit rentrée, dit également fin de saison touristique... Le lac de Conchibois a encore accueilli de nombreux visiteurs cet été.

Comme l'ont révélé les consultations dans le cadre du PCDR (Programme Communal de Développement Rural), le tourisme de proximité a sa place dans notre commune et peut être source de revenus futurs.

Je tiens à remercier et à encourager toutes les initiatives associatives et privées qui vont en ce sens (gîtes, projets de restaurant, etc.). C'est en combinant les volontés et non en les divisant que notre commune relèvera ce défi de taille !

Enfin, la rentrée siffle également la fin des vacances des différents mandataires et la reprise des grands défis pour notre commune. Je citerai entre autres :

- L'élaboration du PCDR qui reprend avec ses différents groupes de travail thématiques en vue de cerner les défis qui attendent nos trois villages ces 10 prochaines années... Les différentes dates de ces groupes de travail vous parviendront par un toutes-boites. D'ores et déjà, merci d'y réserver une bonne attention.
- Un groupe de travail, composé de mandataires de la majorité et de la minorité, planche actuellement sur la poursuite du réseau RAVEL sur notre commune. Une convention rassemblant les différentes communes du Sud-Luxembourg va d'ailleurs bientôt être proposée au Conseil communal.
- Comme chacun le sait, l'accueil des jeunes entrepreneurs est un point faible de notre commune. Bien que nous développions des locaux tremplins, soutenions les initiatives privées (urbanisme...), force est de constater qu'il n'existe pas de zone permettant l'accueil de nos artisans ou indépendants. Après moult initiatives dont l'issue s'avère tantôt incertaine (SAR - Sites à réaménager - Lebon-Verscheure), tantôt infructueuse (site de la Paix), notre commune souhaite introduire un PCA (Plan Communal d'Aménagement) dont l'objectif est la modification et l'aménagement d'une petite zone située à proximité du parc à conteneurs. À suivre donc…

Bonne rentrée à toutes et tous et bonne lecture !

Philippe LEMPEREUR,
Bourgmestre faisant fonction



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MERCREDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT							
DIMANCHE												



Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER



Tél : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82



www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - **florence.taillandier@publilink.be** .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@publilink.be**.

Heures d'ouverture de la cafétéria :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de 21h à 23h	de 21h30 à 24h	de 21h à 23h	de 19h à 23h30	de 19h30 à 24h

Pour plus de facilités

Nous vous rappelons qu'il est désormais possible de payer vos documents d'identité, passeports, sacs poubelles, et autres par carte bancaire.

Seuls les paiements Bancontact sont autorisés et ce pour un montant minimum de 5€ (Visa, Mastercard, Vpay ne seront pas possibles).

Des documents en ligne sans déplacement ? C'est désormais possible.

Mon Dossier est une application internet vous donnant l'accès à votre dossier au Registre national. Grâce à Mon Dossier, vous pouvez :

- vérifier vos données reprises dans le Registre national ;
- voir qui a consulté vos données au cours des 6 derniers mois ;
- consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations :
 - certificat de composition de ménage ;
 - certificat d'inscription ;
 - certificat de vie ;
 - certificat de nationalité ;
 - certificat de résidence.

Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'administration communale. **Mon Dossier vous permet donc de les obtenir directement depuis votre domicile. Vous épargnez ainsi un trajet et du temps... !**

Pour accéder à cette application il faudra vous munir :

- d'un ordinateur ;
- d'un lecteur de carte d'identité ;
- de votre carte d'identité ;
- des codes PIN/PUK (enveloppe scellée reçue par courrier au moment de la demande de votre carte d'identité à l'administration communale) ;


ibz

PIN PUK MAILING

CODES - A CONSERVER

PUK: 123456

PIN: 1234

- de vous rendre à l'adresse : **https://mondossier.rrn.fgov.be**

Relevés des compteurs d'eau



Comme tous les ans, les ouvriers communaux procéderont au relevé des compteurs d'eau et ce, vers la mi-octobre.
Merci de rendre votre compteur accessible et de leur réserver bon accueil.

Brillant, diamant et or dans l'écrin matrimonial

« Un couple en brillant, 3 couples diamants et 3 autres en or : l'administration communale a mis à l'honneur près de 4 siècles de vie commune. La grande salle du hall de Conchibois brille de tous les feux des brillants, des diamants et de l'or à côté du montage floral tout en rose et blanc que le fleuriste Lé Lys a réalisé avec les fleurs des jardins. Gilets rouges sur chemises blanches, les musiciens de la fanfare communale ajoutent eu aussi à cette ambiance de fraîcheur. Tout est prêt pour accueillir les sept couples jubilaires fête par l'administration communale.

Une médaille royale pour Yvonne et René de Saint-Léger



Pas peu fiers, Yvonne RONGVAUX et René LEJEUNE de la médaille royale mettant à l'honneur leurs 65 années de vie commune, les époux s'étant unis le 26 décembre 1951. En fait tout est royal dans leur vie : un mariage l'année de la question royale et pour René une carrière de gendarme entre autre comme cavalier dans la garde royale. Aujourd'hui, dans un couple amoureux des fleurs, René membre actif du Cercle horticole et toujours assidu de gymnastique peaufine sa collection de machines à viandes.

Les diamants de trois couples



Le 20 juillet 1956 Simone ARICK et André ABSIL se sont épousés à Ixelles. Cela dit, l'officier de gendarmerie ayant terminé sa carrière au grade de colonel n'a jamais oublié sa Gaume natale, Simone et Andrée étant des assidus du Cercle gaumais de Bruxelles. Normal donc qu'après la fin de carrière d'André à Arlon, ils se soient installés à Saint-Léger.

C'est à Arlon, le 16 juin 1956 qu'a été célébré le mariage de Marie-Josée MONIN et Jean SIMON. Pendant que Jean poursuit sa carrière de sidérurgiste, les 32 ans qu'elle passera derrière un comptoir donneront à vie à son épouse le surnom de « Marie Josée du Spar ». Aujourd'hui le footeux Jean reste un passionné d'informatique et Mme Spar, une dévoreuse de livres.

Le 8 décembre 1956, Colette LECLÈRE et Edgard STOZ se sont unis par le mariage à Saint-Hubert. Le couple de Borquins arrivera à Saint-léger en 1958, Edgard construisant plusieurs maisons lors des temps libres que lui laissait sa fonction de contremaître aux « Ponts et Chaussées » de l'époque. Aujourd'hui, le couple accro de jardinages plante toujours les « patates » façon ardennaise.

Et l'or de trois autres couples



C'est à Saint-Léger, le 23 avril 1966 que Christiane CHEVET et Christian VEIT se sont dit oui devant Mr le maire. Quelques bonnes années plus tard, après avoir parcouru plus de 2 millions de km, Christian, le délégué commercial retraité voyage toujours beaucoup en voiture avec son épouse lorsque sa passion pour le jardinage ne la retient pas auprès de ses légumes et de ses fleurs.

Le 23 juillet 1966 Raymonde SAX et Maurice SIMONET se sont unis par le mariage à Hamipré. C'est à Châtillon que Maurice et son épouse transforment une vieille bâtisse en une très belle maison où ils vivent aujourd'hui encore, Raymonde pratique toujours les sports cérébraux quand elle ne cultive pas son jardin. Alors que Maurice féru d'informatique reste très attaché au Cercle d'Histoire de Recherche.

Originaires d'Udange, Jeanne FRISCH et Louis DARDAR se sont mariés à Toernich le 30 août 1966. Aujourd'hui, le sidérurgiste à la retraite et son épouse entretiennent toujours un grand jardin lorsqu'ils ne voyagent pas sur les cinq continents, qu'ils ne participent pas à une excursion communale où qu'ils n'entraînent pas tous les danseurs sur la piste de danse. »

Article de L'Avenir du Luxembourg
Georges VAN DEN ENDE

Excursion des aînés

Ce 4 mai 2016, les seniors de la commune ont profité d'une journée détente. Ils ont eu le plaisir de visiter le nouveau Musée du Train à Schaerbeek. Tout le monde en est sorti enchanté. Sur le chemin du retour, après avoir dégusté un bon repas, nos aînés ont apprécié la visite du site de Waterloo. Pour conclure cette belle journée, Bastogne a accueilli le groupe pour un repas froid suivi d'une soirée dansante.



Plus d'une cinquantaine d'étudiants engagés

Comme tous les ans, l'asbl du Centre Sportif a engagé plusieurs personnes au sein de son équipe estivale, celle-ci a fait preuve d'un professionnalisme irréprochable que ce soit au service cafétéria ou à la surveillance des baignades, qui est une priorité absolue.

Les étudiants ont également assuré l'accueil du guichet au Syndicat d'Initiative pour les différents services liés aux activités gravitant autour du site de Conchibois.

Ce travail nécessite un encadrement et une attention particulière au quotidien pour les responsables afin que tout le monde puisse y trouver un esprit de détente, de convivialité et aussi un petit air de vacances sur une terre où le soleil de Gaume a largement contribué à la réussite de cette saison estivale.

N'oublions pas que la commune a engagé une cinquantaine d'étudiants qui ont assuré les missions d'entretien et de propreté au sein de nos trois villages. Que ce soit en voirie, plantations, forêts, gestion des espaces verts, tout cela sous la tutelle d'un ouvrier communal. Merci pour cet encadrement qui a profité à chacun.

Un sans-faute pour cette équipe de choc !
Merci à vous tous.

>> photos p7

Travaux réalisés en 2016

>> photos p8

Nouvel horaire bpost



Heures d'ouverture ST-LEGER

Lundi	09:30	12:00		
Mardi	09:30	12:00		
Mercredi	09:30	12:00		
Jeudi	09:30	12:00	17:00	19:00
Vendredi	09:30	12:00		
Samedi	FERMÉ			
Dimanche	FERMÉ			

Sur **www.bpost.be** vous pouvez trouver **un point de vente** proche de chez vous, faire des **achats**, envoyez des **paquets**, etc.

Avez vous des questions?
N'hésitez pas et contactez nous.

À bientôt,
votre équipe bpost

bpost
s'en charge





Du bon travail !









QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE





⇖ Par les ouvriers communaux ⇗



Par des sociétés privées :

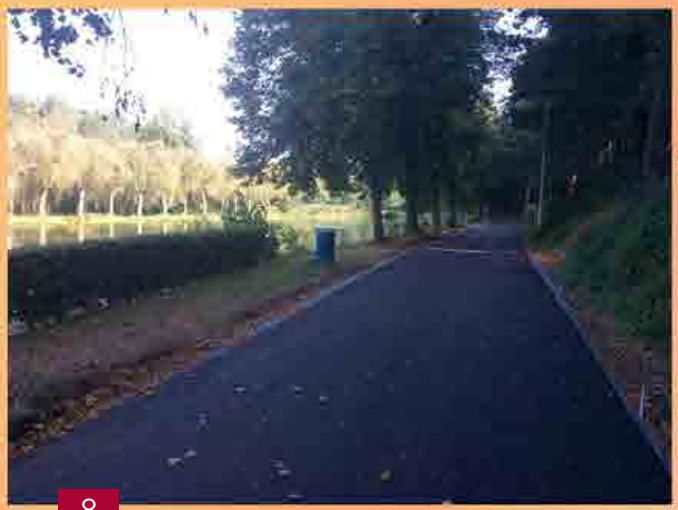


⇖ Les Ateliers de Monsin ⇗





⇖ Green Energy 4 Seasons ⇗



et

⇦ Deumer ⇨





Collecte des encombrants : modification

Depuis quelques années, le ramassage des encombrants s'effectue sur base d'inscriptions. Cette année, ces dernières ne se font plus auprès de la commune, mais auprès de l'AIVE.

Pour bénéficier du ramassage, il vous suffit de vous inscrire entre quinze jours et une semaine avant la date de collecte :



- par téléphone : 063/42.00.48
- par mail : **encombrants@idelux-aive.be**

Les informations à communiquer sont vos coordonnées (nom, adresse complète, numéro de téléphone) ainsi que le type et une estimation du volume d'encombrants à collecter.

Si vous avez des objets encombrants encore en bon état, précisez-le lors de l'inscription afin qu'ils puissent bénéficier d'une seconde vie.

Les dates des ramassages sont indiquées sur les calendriers distribués en début d'année avec les dotations de sacs de poubelle.

Attention, seuls les déchets correspondant à la définition des encombrants repris dans le tableau ci-dessous, seront enlevés.

Les encombrants non recyclables

= Déchets non recyclables et trop volumineux pour être déposés dans un duobac ou dans un sac poubelle. (parc à conteneurs ou collecte en porte-à-porte)

Acceptés	Refusés	Infos
• vieux matelas, fauteuils... • balatums, moquettes, tapis... • le mobiliers en plastique (tables, chaises...) • plaques d'isolation et de gyproc® • la laine de verre • gros objets en plastique (seaux, jeux d'enfants)... • ...	• sacs remplis de déchets • encombrants métalliques et en bois • papiers et les cartons • le verre • déchets de démolition • déchets de jardin • pneus • déchets dangereux et toxiques • appareils électriques • déchets ménagers • déchets explosifs • cendres	Au lieu de jeter, pensez au **réemploi**. Pour prolonger la vie de vos objets, vous pouvez : • les réparer • les réutiliser à d'autres fins • les donner • les revendre

Fleurissement de nos villages

« Que vos villages sont beaux et bien fleuris ! »





Ces paroles ne sont pas du chauvinisme mais bien des mots entendus régulièrement par des personnes extérieures à la commune.

Nous devons ces compliments à toutes les personnes qui contribuent à l'embellissement, à l'entretien et l'arrosage des différents endroits fleuris.

Merci à tous pour votre contribution !



Journée d'animation environnementale et Pavillon Bleu











Fin juin, les enfants des écoles communales de Meix et de Châtillon ont participé activement aux différentes activités proposées dans le cadre du label Pavillon Bleu.
Aucune remarque n'a été formulée par le contrôleur de ce label, Monsieur Frank BOUDRI.
Pour améliorer l'organisation d'une telle activité, des suggestions ont été proposées aux responsables et seront appliquées l'an prochain.

Un verger presque gratuit, ça vous dit ?

Pommiers, poiriers, néfliers, cognassiers, pruniers, ….
Réservez dès à présent vos fruitiers hautes tiges de variétés anciennes résistantes aux maladies.

L'opération « Vergers hautes tiges pour la biodiversité », c'est reparti !

Cette opération est organisée par le Parc naturel de Gaume pour relancer la plantation de vergers. En effet, les vieux vergers hautes tiges sont en train de disparaitre. Une fois encore, la biodiversité en prend un coup : nos anciennes variétés fruitières tombent dans l'oubli, la faune des vergers fait ses bagages et les pollinisateurs cherchent nectar ailleurs.

Commande groupée donc …. prix très intéressants !

Le Parc naturel de Gaume a négocié à très bon prix des fruitiers hautes tiges de variétés anciennes recommandées par Gembloux. Et pour les planteurs d'au moins 20 arbres, un subside de la Région Wallonne permet de planter un verger à mini-prix !

La Transparente de Saint-Léger, un patrimoine retrouvé !

Cette variété très locale a été retrouvée par des léodégariens et il vous est possible de vous la procurer alors qu'elle ne se trouve dans aucun catalogue du commerce ! N'hésitez pas, c'est une occasion rare et le nombre d'arbres est limité à 50.

Un suivi personnalisé pour chaque planteur

Pommiers, pruniers, poiriers, cerisiers, en tout, ce sont près de 60 anciennes variétés qui sont proposées aux candidats planteurs. Toutes produites en Wallonie !
Les seules contraintes sont de disposer de suffisamment d'espace (10-12m) entre chaque arbre. Le sol doit être profond, enrichi en compost et pas trop humide. L'arbre doit également bénéficier d'un tuteur et d'une protection contre les rongeurs et le bétail. Enfin, la commande minimale est de 5 arbres. Pour chaque planteur, un suivi et des conseils personnalisés seront dispensés.

Les commandes doivent nous arriver pour le vendredi 4 novembre au plus tard.

Parc naturel DE GAUME

Pour obtenir la liste des variétés disponibles, envoyez un mail à **contact@pndg.be**
Le catalogue est téléchargeable sur
www.parc-naturel-gaume.be

Informations :
Parc naturel de Gaume :
Anne LÉGER : 0479/43.74.19

Collecte de jouets en bon état



Quand ? Le samedi 15 octobre.
Où ? Dans tous les parcs à conteneurs.
Quoi ? Des jouets complets, en bon état et propres (pas de jouets électroniques, à piles, ni de peluches).
Pourquoi ? Pour faire des heureux et préserver l'environnement.
Pour qui ? Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, …

En tant qu'association, si vous souhaitez bénéficier d'une partie des dons, contactez l'AIVE: **dechets@aive.be** ou par téléphone : +32 63 23 19 73

Au parc à conteneurs

Pourquoi déplier ses cartons ?





Optimiser les transports de déchets des parcs à conteneurs vers les halls de tri de Habay-la-Neuve ou de Saint-Vith est important. Un camion porte-conteneurs consomme en moyenne 42 litres/100 km. Déplier ou écraser ses cartons permet de remplir au mieux les conteneurs 30 m3. Un geste simple qui aide à maîtriser les coûts, à réduire les émissions de CO2 et surtout à vous offrir la place disponible pour vos dépôts au parc à conteneurs.

Pourquoi certains verres doivent être jetés dans la « fraction résiduelle »?

Le verre des plats allant au four, le cristal ou les miroirs ont une composition chimique différente du verre des bouteilles et bocaux : ils ne fondent pas à la même température. Il est donc impossible de les recycler ensemble. Ces déchets ne peuvent pas être jetés dans les bulles à verre. La seule solution, c'est la poubelle « fraction résiduelle ».

Fermeture des parcs à conteneurs

Les parcs seront fermés les mardis 27 septembre et 4 octobre 2016.

Eaux usées

Pourquoi faut-il se raccorder aux égouts ?



En zone d'assainissement collectif, si vous n'êtes pas raccordé aux égouts, où vont vos eaux usées ? Ce n'est pas très compliqué à imaginer… soit elles s'infiltrent dans le sol, soit elles arrivent directement dans un cours d'eau … Aucune de ces solutions n'est recommandable. Les eaux usées doivent être collectées et traitées.

Une fois utilisées à la maison, les eaux que vous évacuez sont chargées de différents polluants : de l'azote, des phosphates, des graisses, des savons, des matières en suspension, … On parle alors d'eaux « usées ». Ces eaux doivent être épurées (nettoyées) avant d'être rejetées dans l'environnement ; dans un cours d'eau habituellement. Ce sont les stations d'épuration, gérées par l'AIVE, qui assurent ce traitement de l'eau. Les égouts et les collecteurs permettent d'y acheminer les eaux usées. Le raccordement des maisons aux égouts est donc impératif !



Eaux de pluie

Bien gérer les eaux de pluie pour limiter les inondations et améliorer le fonctionnement des stations d'épuration.

Les eaux de pluie entraînent une surcharge du réseau de collecte ; avec le risque de remontées des eaux des égouts et d'inondations lors d'importantes précipitations. De plus, les stations d'épuration fonctionnent moins bien quand les eaux usées sont « diluées » par les pluies.

Heureusement, des solutions existent pour bien gérer les eaux de pluie et éviter qu'elles n'arrivent dans les égouts : pavés drainants, jardins de pluie, citernes de récupération, puits d'infiltration, …



Commune de Saint-Léger

Qu'avons-nous trié en 2015 ?

AIVE

En 2015, nous avons collecté sur votre commune via les parcs à conteneurs et les collectes en porte-à-porte 694 Kg par EH.

Voici quelques résultats obtenus grâce à nos efforts collectifs de tri.

Matière organique

- Compartiment vert du duo-bac ou
- Sac biodégradable

41 Kg



Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, de noix, marcs de café et sachets de thé, langes d'enfants, essuie-tout, serviettes en papier, papiers gras...

Conseils

- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité emballez votre matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal

Déchets résiduels

- Compartiment gris du duo-bac ou
- Sac translucide

100 Kg



Emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre...), papiers alu, serviettes hygiéniques, poussières, cendres froides, litières, flacons de sauces et boîtes de plats préparés...

Conseils

- **Pour les sacs :**
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés
- **Pour les duo-bacs :**
 - Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques
 - Le couvercle doit être fermé et la cloison intérieure en place

Emballages PMC

(bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

- Au parc à conteneurs

P Bouteilles et flacons en Plastique

- Sans bouchon

5 Kg



M Emballages Métalliques

- Vides

4,5 Kg



C Cartons à boisson

- Aplatis

2,1 Kg



Verre

- Au parc à conteneurs
- Dans les bulles communales

31 Kg



Verre incolore | Verre coloré

Conseils

- Vider les récipients
- Retirer les couvercles et bouchons
- Ne rien abandonner à côté des bulles

* EH = équivalent habitant

Papiers-cartons

- Au parc à conteneurs
- Collecte en porte-à-porte

69 Kg



Sacs en papier et boîtes en carton, journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettre et pour imprimantes...

Conseils

- Placer vos papiers dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans plastique ni ficelle
- Retirer le film en plastique de protection des revues

Plus d'information : AIVE, réseau des conseillers en environnement :

063 231 987 ou reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be



Prêts Écopack /Rénopack

Il est connu aujourd'hui que l'habitat wallon souffre de sa vétusté. Des rénovations s'imposent pour réduire ses consommations d'énergie et son empreinte carbone.

Pour encourager ses citoyens à investir dans l'amélioration de son logement, la Wallonie a remodelé son programme de primes Énergie et Logement. Dans la foulée, le système de prêts sociaux octroyés par la SWCS et le FLW a été revu. Ces institutions proposent des prêts à tempérament avec un TAEG de 0 % d'un montant de 1 000 € à 30 000 € remboursable en 15 ans maximum pour financer des travaux économiseurs d'énergie et de rénovation du logement.

Afin de répondre à la spécificité géographique de la Province de Luxembourg et d'assurer de manière optimale la mission de service aux citoyens, la Cellule Développement Durable de la Province de Luxembourg a été reconnue comme courtier par la Wallonie pour assurer le suivi administratif de ces dossiers.

Les personnes socialement fragilisées représentent pour nous un groupe cible particulier qui pourra bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Je suis particulièrement heureuse de pouvoir vous présenter cette mesure, et espère qu'elle rencontrera un grand succès !

Introduire une demande

Pour les habitants de la province de Luxembourg :

- Écopack/Rénopack Luxembourg
 - 063/212.662 ou 661
 - ecopack@province.luxembourg.be
- Famenne Énergie (pour Nassogne, Marche-en-Famenne, Hotton et Durbuy)
 - 084/222.583
 - info@paysdefamenne.be
- SWCS
 - 078/158.008
 - www.swcs.be
- FLW
 - Les bureaux régionaux
 - 071/207.711
 - www.flw.be

Prêt à tempérament 0%

La Province de Luxembourg, en collaboration avec la SWCS et le FLW, propose un prêt à tempérament au TAEG de 0% d'un montant de 1.000€ à 30.000€ remboursable en 15 ans maximum.

Quelles conditions ?

- Être propriétaire occupant d'une habitation située en Wallonie ou être propriétaire bailleur (sous conditions)
- Être propriétaire d'une habitation qui a connu une première occupation en tant que logement il y a au moins 10 ans
- Avoir bénéficié pour l'année 2014 de revenus globalement imposables (RIG) inférieurs à 93.000€
- Disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit

Références légales

- AGW 17/12/2015

Pour quels travaux ?

Rénopack	Écopack
• Installation électrique • Remplacement des châssis et/ou du vitrage • Remplacement du toit • Appropriation de la charpente • Remplacement des corniches et descentes d'eau pluviale • Assèchement des murs • Renforcement ou démolition/reconstruction des murs • Élimination de la mérule ou du radon • Remplacement des supports des aires de circulation (sols)	• Isolation du toit, des mur, des sols • Installation d'une chaudière gaz naturel et à condensation, d'une chaudière biomasse, d'une chaudière mazout à condensation • Installation d'une pompe à chaleur (pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage) • Installation d'un chauffe-eau sanitaire • Réalisation d'un audit énergétique • (Installation d'une chaudière à condensation au mazout (sans prime) • Fermeture d'un volume protégé (sans prime) • Placement d'un poêle à pellets (sans prime : également pour les locataires)

Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur agréé sauf l'isolation du toit qui peut être réalisée par vos soins. Ils ne peuvent débuter qu'après signature du prêt.

Et les primes ?

Ces emprunts préfinancent les primes Énergie et Rénovation calculées sur base des travaux que vous avez réalisés. Celles-ci réduiront le montant que vous devrez rembourser, et donc la durée du remboursement.

Plus d'informations sur les primes ? www.energie.wallonie.be ou appelez le 1718.

Respect Seniors

Qu'est-ce que la maltraitance des aînés ?

« *Tout acte ou omission commis par une personne ou un groupe de personnes qui, au sein d'une relation personnelle ou professionnelle avec un aîné, porte ou pourrait porter atteinte physiquement, moralement ou matériellement à cette personne* ». (article 378 CWASS)

Les différentes formes de maltraitance sont : psychologique, financière, négligence, civique et physique.

RESPECT SENIORS

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés



On passe facilement à côté de la maltraitance des aînés...

« Mon petit-fils vient me voir chaque samedi, ça me fait bien plaisir ! Il me raconte sa vie, ses copines, ça me distrait... Il va aussi faire les courses pour moi. Je vois bien qu'il dépense plus que nécessaire mais je le laisse faire, même si je ne suis pas d'accord. J'ai bien trop peur qu'on se fâche et qu'il ne vienne plus me voir... »

Pour en savoir plus :

0800/30.330

Les jours ouvrables de 9h à 17h

www.respectseniors.be

Antenne du Luxembourg :

061/65.81.11

luxembourg@respectseniors.be

Que propose l'A.s.b.l. Respect Seniors ?

Respect Seniors, Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, propose un accompagnement psychosocial individualisé des situations particulières de maltraitance. Toute personne en questionnement peut appeler le :

0800/30.330.

Les professionnels psychosociaux sont tenus au secret professionnel. Ils proposent notamment une écoute, un temps de réflexion, un soutien, ainsi que des renseignements sur les services et les démarches possibles. Ils peuvent également se déplacer gratuitement à domicile, en institution ou à l'hôpital.

L'A.s.b.l. réalise aussi des séances de sensibilisation et des formations sur la problématique à la demande de tout public intéressé.

Le CPAS de Saint-Léger recherche des bénévoles

Le CPAS de Saint-Léger a mis en place, il y a de nombreuses années, un service de brico-dépannage.

Par le biais de ce service, nous rendons de petits services à la population de notre commune.
Nous réalisons des travaux de réparation du logement, d'entretien des espaces verts et de l'habitat.
Par exemple : raboter une porte qui frotte, raboter un châssis qui coince, réparer un volet coincé, réparer des plinthes, remplacer une ampoule, remplacer un robinet, un siphon, refixer un WC, une planche, remplacer quelques carrelages cassés ou descellés, nettoyer une cour ou un dallage au Karcher, déblayer la neige, tondre une pelouse (maximum 5 ares), ramasser les feuilles, couper une haie (2 m de haut maximum), changer une bouteille de gaz, rentrer du bois, entretenir une tombe,…

Faisant face à un nombre croissant de demandes, nous sommes à la recherche de volontaires voulant rendre service quelques heures par mois (maximum 130 h/an).



Renseignements :
CPAS de Saint-Léger
Rue du Château, 21
6747 Saint-Léger
anne.diiulio@publilink.be
063/60.83.49
stephanie.boomgaert@publilink.be
063/60.83.48

Avis aux victimes d'accidents du travail

Vous avez eu un accident du travail.
Votre conjoint, un parent ou un ami se trouve dans cette situation.
Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide.

Nos assistants sociaux sont à votre disposition dans les villes suivantes.

Libramont : Place communale, 9
Tél. 061/51.01.25

Le 2e lundi du mois de 14 h 00 à 16 h 00
Pas de permanence en juillet et en août

Ce que nous faisons

Nous vous **expliquons** comment votre accident du travail se règle.
Nous vous **aidons** à obtenir les indemnités auxquelles vous avez droit.
Nous vous expliquons la législation sur les accidents du travail.

Vous pouvez faire appel à nous même si l'assureur de votre employeur refuse de reconnaitre votre accident du travail.
Vous pouvez également nous contacter si votre employeur n'était pas assuré au moment de l'accident.

Apprenez les gestes qui sauvent



Espace Public Numérique (EPN)

Un nouveau module de formation pour débutants en INFORMATIQUE commencera en octobre.

De plus amples informations vous parviendront les prochains jours via un toutes-boîtes.

N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant au CPAS de Saint-Léger au 063/60.83.44





Audition à l'Institut de Musique de la Fanfare Communale

Le samedi 4 juin, l'Institut de Musique de la Fanfare Communale de Saint-Léger organisait son audition de l'année académique 2015/2016. Cette année, le jury était composé du nouveau directeur musical de la fanfare Communale Samuel GODFRIN, de la responsable de l'Institut de Musique Patricia PONCELET, de la vice-présidente et de la trésorière, et de 3 Musiciens de la Fanfare.

Les parents et amis étaient nombreux à cette audition et le président de la FC Michel RONGVAUX s'en est réjoui. Les plus jeunes se présentent parfois seuls, parfois en duo mais surtout en pleine confiance. Les élèves les plus âgés ont présenté des morceaux de musique plus élaborés et de plus en plus compliqués. Tous ont montré que avec de l'application, du travail, la pratique de la musique devenait un hobby agréable, permettant la pratique d'un instrument de musique en tant qu'amateur et pour son plaisir.

Les inscriptions pour l'année académique 2016/2017 (jusque fin septembre 2016 et suivant places disponibles) : Patricia PONCELET : 063/422312 ou 0474/754727 ou à un membre de l'asbl La Fanfare Communale de St-Léger. Contacts également possible par email : **fcinstitut@gmail.com**



L'atelier Couture de Saint-Léger s'expose!

Lors de l'exposition des ateliers Art'Ligue du 28 mai au 5 juin à la Maison de la Culture d'Arlon, les participantes du cours de Couture de Saint-Léger ont exposé leurs créations. Pendant un an, elles ont réalisé vêtements et accessoires sous les conseils d'une couturière : vestes, tuniques, robes, sacs, peignoirs, sarouels…
Dès septembre, le cours reprend les jeudis de 19h15 à 21h45 pour continuer à créer des pièces uniques et originales à partir de patron. Le cours accueille tant les débutants que les plus expérimentés.



Une sortie ou une visite pour 1,25€

Le projet-pilote Article 27 est né en février 1999 à Bruxelles, avec comme référence ambitieuse, l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »
Le but initial d'Article 27 est de contribuer à la démocratisation culturelle.

Plus d'infos sur : **www.article27.be**

Les tickets Article 27

De façon idéale, l'action de l'ASBL Article 27 vise toute personne bénéficiant d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle.
Est donc utilisateur potentiel d'Article 27 : toute personne étant inscrite dans l'une des associations conventionnées avec Article 27. **Le CPAS de Saint-Léger en fait partie.**
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 063/60.83.44.

>> suite p16

Comment faire ?



Demandez un ticket Article 27 à l'association ou service social que vous fréquentez. Faites votre choix parmi les spectacles proposés dans ce programme. Echangez votre ticket Article 27 contre le billet d'entrée au spectacle en payant **1,25 €**. Attention ! A l'exception des cinémas, il est indispensable de réserver vos places! Pour cela, rendez-vous chez le partenaire culturel qui propose le spectacle ou l'évènement. Vous pouvez également réserver par téléphone, en précisant qu'il s'agit du tarif Article 27.

Vous trouverez la liste complète des partenaires culturels d'Article 27 en Fédération Wallonie-Bruxelles sur le site **www.article27.be**. Vous pouvez également rechercher des informations sur la programmation culturelle accessible au tarif Article 27 dans l'agenda du site. Enfin, vous pouvez télécharger les programmes Article 27 des différentes régions dans la rubrique outilthèque.

Quelques exemples de spectacles et lieux à visiter :

- **Musée Gaumais à Virton** (entrée gratuite), **Musée Gaspar à Arlon** (entrée gratuite)
- **Abbaye d'Orval** (entrée gratuite)
- **Festival de Chassepierre** (prix réduit, transport possible)
- **séances spéciales au cinéma Le Foyer à Habay**
- **plusieurs représentations théâtrales au Centre Culturel de Rossignol**
- **concerts et expositions à prix réduit mais également des stages, formations,...**

Programme complet disponible au CPAS de Saint-Léger, 21 rue du Château.

Les Zateliers de Résonance

Les Zateliers de Résonance

Ateliers d'expression théâtrale
VF-Initiatives Enfance-L'Ecole Buissonnière

Viens découvrir le théâtre
et te surprendre, tout simplement.

Tu pourras y découvrir la magie des textes, des personnages différents, des techniques,...

POUR QUI ?
Les zigomatics de 10 à 12 ans
Les Zigados de 12 ans à 14 ans
Les zados de 14 ans à 17 ans
Les zadultes de 18 ans à ...

DATE

Les Zigomatics : le samedi de 10h à 11h30

Les Zigados : le mardi ou mercredi de 17h à 18h30

Les Zados : le mercredi de 19h à 20h30 ou le vendredi de 17h30 à 19h

Les Zadultes : le mercredi de 9h30 à 11h ou le vendredi de 19h30 à 21h

LIEU
Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger

INFOS
Coordinatrice : Magnette Sophie
Téléphone : 0494/282409

E-MAIL
leszateliersderesonance@gmail.com

P.A.F
170€ par ateliers du 27/09/16 au 19/05/2017

Harmonie Royale Sainte-Cécile

Le week-end du premier octobre, l'Harmonie accueille des musiciens de Beaune et fait appel à votre hospitalité pour loger ces personnes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Clément BRESSARD au 0495/69.66.59 ou Henriette PECHON au 063/23.91.34.

L'Harmonie vous remercie d'avance.





Le Syndicat d'Initiative sous le soleil d'Ardenne

Ce samedi 9 juillet, une délégation du Syndicat d'Initiative de Saint-Léger a répondu à l'invitation de Marie-Hélène VAN DER KAA, qui organisait une fête néolithique à Wéris, près de Durbuy.

Il y a été présenté un petit coin de Gaume avec notre « Butineuse » et le miel de nos apiculteurs. Les nombreux visiteurs et touristes ont apprécié et reconnu la qualité des différentes sortes de miel qu'il offrait à la dégustation.



Et que dire de la « butineuse » qui n'a reçu que des éloges.

Les différents folders, fascicules et dépliants touristiques de notre Gaume qu'il présentait, ont rencontré un franc succès et ont intéressé de nombreux touristes qui les ont emportés.

Le SI a eu l'occasion de rencontrer des personnes ayant des origines gaumaises, ou ayant habité un certain temps chez nous.

À chaque fois, c'était l'évocation pour ces gens, de souvenirs heureux d'une belle région, et des promesses de visite.

Une belle journée ensoleillée pour les membres du SI.

JCPMF

Bonne humeur, convivialité et respect de tous étaient au rendez-vous lors du test Je Cours Pour Ma Forme qui s'est déroulé le lundi 13 juin dernier.
Ces qualités qui nous sont reconnues amènent plusieurs personnes extérieures à notre commune. Elles sont de Mussy, Ruette, Buzenol, Chenois... Sur 75 inscrits, 40 ont réalisé le test. Après celui-ci, les diplômes ont été remis par l'Échevine qui a, elle aussi, réussi le test. Les cadeaux offerts pour l'occasion étaient : un essuie personnalisé et le verre de l'amitié grandement mérité.
Merci à nos coaches qui, tous les ans, sont fidèles au poste en procurant moments de bonheur partagés et esprit d'équipe.

« Les couleurs nationales sur les joues

A l'issue d'une dernière course de 5 km au départ du lac de Conchibois, a eu lieu la remise des diplômes, la quarantaine de participant(e)s – sur 75 inscrit(e)s – ayant participé durant 12 semaines aux circuits de 5 km exigées par JCPMF (Je cours pour ma forme). « *Les participants de la commune ont été rejoint(e)s par d'autres venant de Mussy, Ruette, Buzenol, Chenois … Et à ce qu'il s'est dit du côté des coaches que nous remercions, l'ambiance a été marquée de bonne humeur et de convivialité* », a expliqué l'échevine des Sports Monique Jacob, elle-même participante. De quoi recevoir comme les participant(e)s un essuie personnalisé accompagné d'un rafraîchissement. Cela dit, si toutes et tous avaient accepté de se laisser dessiner les couleurs nationales sur les joues avant la dernière course, c'est qu'à l'issue de la remise des prix, ils et elles ont pu profiter de l'écran plat installé spécialement dans la cafétéria pour suivre les Diables rouges. »

Article de l'Avenir du Luxembourg – Georges VAN DEN ENDE
Mardi 28 juin 2016





Big Jump

Deux fois plus de participants

Sous un beau soleil, après le barbecue organisé au bord du lac de Conchibois par l'Harmonie Royale Sainte-Cécile, le Big Jump léodégarien, rassemblant plus d'une trentaine de participants, a fini par battre tous ses records. Un saut collectif dans le lac qui a précédé la vingtaine de participants au concours de plongeons.



>> suite p19











Fête du miel 2016



Programme 18-09-2016

DÈS 9 H

9h : Départ de la balade du miel (guidée par Guy François)
Balade du miel libre toute la journée.

Conférences : 10h - Fabrication de l'hydromel. (J-Luc Gribaumont)
(petite salle) 11h - Elevage de reines. (François Rongvaux)

Marché couvert :

avec la participation du Chocolatier Edouard.

- Asbl promotions - Artisanat - Produits de la ruche -
- Produits de bouche - Animations des exposants - Dégustations.
- La «Roulotte» : Animation par la bibliothèque «A livre ouvert»
- Expo photos : Concours et rétrospective des «Fêtes du Miel».
- Vote du public pour le «concours photos» jusqu'à 17h30.

BAR - RESTAURATION

Animation musicale extérieure «Sono Dynamite»

DÈS 14 H

- Visite du rucher de François Rongvaux.
- Balades en calèche vers le rucher école.
- Balades à dos d'ânes.
- Découverte des instruments de musique «Harmonie».
- Initiation à la danse country de 15 à 16h «Les 20 santiags».

DÈS 18 H

Proclamation des résultats du «concours photos».
Prix du jury - Prix de la presse - Prix du public.

REPAS DE MIDI : Jambon cuit au foin 15 € dessert 2.50€
sur réservation au 0471 669618 avant le 14 septembre

Feu d'artifice du 20 juillet

Silence et recueillement… 23h, mercredi 20 juillet. La foule est au rendez-vous autour du lac de Conchibois. Une première explosion et comme chaque année à cette date, le ciel léodégarien s'enflamme. Et pourtant, ce début de feu d'artifice ne trouble pas le silence des spectateurs. La Marseillaise résonne, suivie de la Brabançonne. « Ce silence de la foule en fête m'a impressionnée », explique l'échevine Monique JACOB qui avait demandé un moment de recueillement en hommage aux 84 victimes de Nice. « J'avais l'impression que ce silence relevait du miracle. Mais j'ai vite compris que toutes ces personnes venues faire la fête se sont senties toutes concernées par des événements qui pourraient les toucher un jour, elles comme leurs proches ».

Article de l'Avenir du Luxembourg – Georges VAN DEN ENDE
jeudi 28 juillet 2016



Location de vélos

Le SI a fait l'acquisition de quatre vélos électriques, un matériel de qualité et adapté pour tous.

Ceux qui l'ont testé, lors de la journée porte ouverte, sont tous enchantés, une facilité pour chacun à trouver son rythme tout en pédalant !



- Nous mettons à disposition 4 vélos de taille 46, 50(2), 54.
- Casques et gilets fluo (port obligatoire).
- Prévoyez **une pièce d'identité** pour la rédaction du contrat de location.
- Une caution de **50€** (par vélo) vous sera demandée et restituée lors de la remise (**18h00 au plus tard**) du vélo en bon état.
- Location au bureau touristique
- Syndicat d'Initiative, rue du Stade 1
- 6747 Saint-Léger en Gaume.

Sur rendez-vous : Réservation conseillée

- **0032 471 669618**
- **0032 472 662639**
- **e.velo@sisaintleger.be**

Du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00.

Durée	Tarif
2 h	12€
4 h	20€
6 h	25€

Les balades Léo du jeudi

Les balades Léo du jeudi soir ont remporté un franc succès.

Quelque 450 personnes dont 25 enfants y ont participé.

Les marcheurs ont pu visiter la fraiseraie de Meix-Le-Tige, le grand barrage des castors ainsi que le captage de Saint-Léger.

Ils ont aussi traversé nos belles forêts, tant à Châtillon qu'à Saint-Léger.

La dernière balade dans le domaine naturel de Lagland, qui rassemble toujours autant de monde, s'est terminée par le traditionnel barbecue...



PETITE ENFANCE, JEUNESSE ET ENSEIGNEMENT

Plaine d'été 2016

Depuis quelques années déjà, l'administration communale de Saint-Léger organise une plaine d'été destinée en priorité aux enfants résidant sur le territoire de la commune, aux enfants fréquentant un établissement scolaire de l'entité, aux enfants en vacances chez leurs grands-parents habitant la commune ou encore aux enfants dont l'un des parents travaille sur le territoire communal.

Du 18 juillet au 12 août inclus, la plaine a enchanté de nombreux enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Cette année, trois semaines de plaine étaient consacrées aux plus petits « 2,5 à 4 ans » et organisées dans les locaux de l'AES de Meix-le-Tige. Deux semaines de plaine pour les « 5-12 ans » se sont déroulées respectivement dans les locaux scolaires de SLG et la salle des fêtes ainsi qu'à l'école de Châtillon. Et encore une semaine de plaine pour les « 4-12 ans » organisée à Meix-le-Tige également.

Au cours de ces semaines bien animées, différents thèmes ont été abordés : « les 5 légendes », « le cirque », « mon village-ma commune », et pour les plus petits, « les 5 sens ».

C'est toute une équipe d'animatrices et d'animateurs, dirigée par une coordinatrice, tous motivés et dynamiques qui leur ont proposé des animations diverses, petits et grands jeux, balades, et bricolages de tous genres en rapport avec le thème abordé.

C'est ainsi que nous avons compté **240 inscriptions** dont 174 pour la plaine des « grands » et 66 pour la plaine réservée aux « petits » !

Sur le thème « les 5 légendes », nous avons eu la chance d'accueillir Nathalie PAILLOT, la roulotte de Lili et ses animatrices venues conter des histoires et faire rêver les plus petits.

Lors de la semaine consacrée « au cirque », nous avons invité un professionnel du cirque qui a transmis, l'espace d'une journée, ses trucs et astuces aux enfants ! Au cours de la semaine dédiée à « mon village-ma commune », c'est David BLONDELET de LE LYS qui a titillé la créativité des enfants dans la réalisation d'un montage floral, Alain BALON est venu leur faire découvrir le monde merveilleux des abeilles, et Jonathan DEVIERE, directeur musical de l'Harmonie et ses collaborateurs leur ont présenté les instruments de musique et leur douce mélodie …pour le plus grand plaisir des enfants !

Un tout grand merci à ces animateurs passionnés pour avoir ravi tous nos enfants.

Mais ce n'est pas tout. Après le succès de l'opération 2015 où les enfants avaient visité le site du Bastogne War Museum, le Service de la Culture et des Sports de la Province du Luxembourg proposait cet été, une opération d'éveil culturel. C'est ainsi que les enfants de 8 à 12 ans sont allés découvrir les bâtiments du Palais abbatial de Saint-Hubert pour une journée consacrée à l'Art et au Patrimoine.

Toutes les photos sont visibles sur le site de l'Accueil Temps Libre : **https://sites.google.com/site/atlsaintleger**

La plaine a refermé ses portes le 12 août dernier, pour les rouvrir dès le 31 octobre prochain, car cette année encore, une plaine sera organisée durant la semaine de congé de Toussaint …

>> photos p22











Plaine d'été

















2016









Fancy-fair de l'école communale de Saint-Léger

Belle journée ensoleillée pour la fancy-fair de l'école communale de Saint-Léger









Place aux enfants 2016



Plaine Toussaint 2016

31 octobre – 4 novembre

Pour les enfants de 3 à 12 ans



Ecole de Meix-le-Tige

32 €
(28€ à partir du 2e enfant)

Activités 9h-16h30
Accueil dès 7h30
jusque 18h

Site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger :
https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordinatrice ATL : Auxane JACOB 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Echevine Petite Enfance : Anne SCHOUVELLER 0497/28.66.13
anne.schouveller@hotmail.be

Collations offertes
Casse-croûte à emporter

Cours d'éveil musical

Dès le 14 septembre, des cours d'éveil musical seront dispensés dans la commune.



Au programme : découverte et manipulation d'instruments, découverte des notes et de leur valeur avec les doudounotes, association sonores, histoires contées et jouées, jeu du chef d'orchestre, danses, chants, mimes,...

Les horaires :

- pour les enfants de 2,5 ans à 4 ans : les mercredis de 17h à 18h.
- pour les enfants de 4 à 6 ans : les jeudis de 17h30à18h30.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter Caroline SELVES au 0497/46.15.10 ou par mail à l'adresse **caroselves@gmail.com**.

Expo à l'école de Meix-le-Tige

Pour conclure l'année scolaire 2015-2016, les élèves de l'école de Meix-le-Tige, dans le cadre du cycle 8-12, ont organisé une exposition sur le thème du portrait. En menant à bien ce projet, les enfants ont eu l'occasion de développer des compétences dans divers domaines. Au départ projet artistique, celui-ci s'est très vite étendu à d'autres disciplines telles que le savoir écrire, les grandeurs, l'éveil historique et scientifique…

Lors de la fête de fin d'année, les parents ont eu l'occasion de découvrir, autour d'un verre d'accueil, les travaux réalisés par leurs enfants.





Cérémonie de remise des Certificats d'Études de Base



Cette année encore, les élèves de 6ème primaire des trois implantations communales et de l'école libre, accompagnés par leur famille, ont été invités le lundi 27 juin dernier par le Conseil Communal, à la traditionnelle cérémonie de remise des CEB.
Une cérémonie importante qui marque la fin d'un cycle et le début d'une nouvelle aventure scolaire pour nos jeunes.
Après le traditionnel discours de Madame SCHOUVELLER, Echevine de l'Enseignement, de Monsieur NAVIAUX, directeur des écoles fondamentales communales, et de Monsieur DECOLLE, directeur de l'école libre, les élèves ont reçu de la main des élus et des titulaires, leur certificat d'études de base ainsi qu'un chèque-cadeau d'une valeur de 20 euros offert par la Commune.
Tous ont partagé ensuite le verre de l'amitié. Un moment convivial et d'exception qui a réuni enfants, parents, équipes éducatives et responsables communaux. Nous leur souhaitons à tous plein succès dans leurs études…

Les élèves ayant reçu le CEB sont :

- Classe de **Madame Anick LIEFFRING**
 École communale de Meix-le-Tige
 - Antoine CLINQUART
 - Chloé DE FIGUEIREDO
- Classe de **M. Jean-Yves VÉRITER**
 École libre de Saint-Léger
 - Quentin ANDRÉ
 - Nolhan BILOCQ
 - Jeanne BOUCHAT
 - Henri CORNETTE
 - Ethan COURTOIS
 - Caroline FASTRÉ
 - Rui Filipe FERREIRA TEIXEIRA
 - Diane FONTAINE
 - Ambre GOBERT
 - Florian GRAISSE
 - Lucile GUIOT
 - Yanis GULIN-MADARNAS
 - Juliane HARDY
 - Lena LORENT
 - Noé MIGEAUX
 - Thomas MIGEAUX
 - Rémi MOORS
 - Evan SIMÉON
 - Elyne THIRY
 - Manon VAN ROMPU
- Classe de **Monsieur Yannick NIZET**
 École communale de Saint-Léger
 - Adrien CHERRY
 - Clément GONRY
 - Nora GONRY
 - Arthur HUEGENS
 - Oscar LECLERC
 - Alya THIEFFRY
- Classe de **Monsieur Vincent COLLIN**
 École communale de Châtillon
 - Amandine BRASSEUR
 - Lukas LAMBORELLE
 - Sasha POLET
 - Margaux ROSSION
 - Eva SOSSON
 - Alexis STEINFORT
 - Benjamin THIÉRY

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

21.04.2016 : TILKIN Zélie, fille de Mickaël et de LEMPEREUR Elodie, Châtillon
02.05.2016 : FRANCO Lina et Lilya, filles de Claudio et de TALS Houda, Saint-Léger
12.06.2016 : BARQ Elsa, fille de Fabrice et de BORCEUX Aurélie, Saint-Léger
20.07.2016 : SOBLET Clémence, fille d'Yves et de GOOSSENS Caroline, Châtillon
21.07.2016 : FORTHOMME Charlie, fille de Fabian et de JONETTE Marianne, Saint-Léger
26.07.2016 : JAMAR Léa, fille de David et de MARTELANGE Aline, Saint-Léger
02.08.2016 : RIDREMONT Louane, fille de Julien et de FRETZ Cindy, Châtillon
11.08.2016 : BILOCQ Nolan, fils de Thomas et de PONCIN Amélie, Meix-le-Tige

Mariages

13.02.2016 : LIN Hung-Yun et GUINET Mallory, Meix-le-Tige
09.07.2016 : IOKEM Arnaud et MARBEHANT Valérie, Châtillon

Décès

23.04.2016 : MUDES Jacqueline, veuve de HISSETTE Emile, Saint-Léger
09.05.2016 : SOSSON Ernest, veuf de LONNIAUX Madeleine, Saint-Léger
22.05.2016 : GOBERT Renée, veuve de MERVILLE Julien, Saint-Léger
14.06.2016 : LAMBERT Marie, veuve de GOEURY Jean-Marie, Saint-Léger
08.07.2016 : PIERRET Dominique, Meix-le-Tige
15.07.2016 : MATERNE Claude, époux de PIERRET Maria, Saint-Léger
23.07.2016 : ALBERTY Jean-Luc, Châtillon
09.08.2016 : DUJARDIN Simone, épouse de RONGVAUX Robert, Châtillon



Septembre 2016

03/09/2016

Info et inscriptions aux cours de musique àpd 10H au Cercle St-Louis.
Renseignements : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59

03/09/2016

Concert de l'Harmonie à 20H
Place d'Armes de Luxembourg.
Renseignements : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59

18/09/2016

Fête du Miel
Complexe sportif de Conchibois
Renseignements : SI Saint-Léger – 0471/66.96.18

24 et 25/09/2016

Week-end des paysages
Renseignements : SI Saint-Léger – 0471/66.96.18

Octobre 2016

01/10/2016

Concert au Cercle St-Louis à 20H30
* Harmonie de Beaune (FR)
* HRSC
Renseignements : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59

02/10/2016

Allure Libre de l'école communale
Départ de l'école de Saint-Léger, rue de Conchibois
Renseignements : Alain RONGVAUX – 0475/21.18.54

02/10/2016

Repas de la fête de St-Léger avec les musiciens de Beaune
Cercle Saint-Louis à 12h00
Réservations : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59 ; Henriette PECHON – 063/23.91.34

08/10/2016

Marche nocturne
Renseignements : Philippe LEMPEREUR – 0498/21.07.27

12/10/2016

Repas des Aînés
À midi au complexe sportif.
Renseignements : Commune de Saint-Léger – 063/23.92.94

15/10/2016

Place Aux Enfants
Renseignements : Anne SCHOUVELLER – 0497/28.66.13 ; Monique JACOB – 0471/83.15.13

21 au 24/10/2016

Fête de Meix-le-Tige
Vendredi 21/10 : soirée "Musique à la carte", entrée gratuite et tables de beer pong
Samedi 22/10 : bal de la fête, bar ouvert à la buvette
Dimanche 23/10 à partir de 16 h : concert des Diapasons suivi d'une animation musicale 80's-90's
Lundi 24/10 à partir de 16h30 : verre de l'amitié
Renseignements : Cercle Saint-Joseph - Coralie MAHIN – 063/38.78.70, cerclemlt@hotmail.com ou page Facebook Cercle Meix-le-Tige

23/10/2016

Marche ADEPS à Châtillon
Renseignements : SI Saint-Léger – 0471/66.96.18

23/10/2016

Concert d'Automne de la Fanfare Communale
Local de la Fanfare Communale, Place du Trûche
Entrée gratuite
Renseignements : Michel RONGVAUX – 063/23.91.82 – 0494/59.64.09

30/10/2016

32e bourse aux jouets et matériel de petite enfance
Au Cercle Saint-Louis (à côté de l'église), rue du Château – Saint-Léger
Dépôt : le vendredi 28 octobre de 20h à 21h et le samedi 29 octobre de 10h à 12h et de 14h à 19h
(Jouets et matériel de petite enfance propres, complets et en bon état SVP)
PAF : 3€par liste (maximum 3 listes de 25 articles) + 10% de la vente au profit d'une association sociale régionale
Vente : le dimanche 30 octobre de 13h30 à 16h30
Reprise des invendus : le dimanche 30 octobre de 18h00 à 18h45
Organisation : ONE Saint-Léger
Renseignements et listes disponibles :
063/23.96.05 - 0479/68.49.98

Novembre 2016

04/11/2016

Grand Quiz 2016
Cercle Saint-Louis à 19H00
Equipe de 4
Inscriptions : harmonie.saint.leger@gmail.com

11/11/2016

Commémoration de l'Armistice

19/11/2016

Fête de la Ste-Cécile
Messe à 18H suivie de défilé
Repas au Cercle St-louis à 20H00
Réservations : Clément BRESSARD – 0495/69.66.59 ; Henriette PECHON – 063/23.91.34

26/11/2016

Repas de la Sainte-Cécile, des Musiciens et Amis
Local de la Fanfare Communale, Place du Trûche
Renseignements : Michel RONGVAUX – 063/23.91.82 – 0494/59.64.09

Décembre 2016

03 et 04/12/2016

Foire aux vins
Châtillon
Renseignements : SI Saint-Léger – 0471/66.96.18

11/12/2016

Repas choucroute de la Fanfare Communale et de l'Institut de Musique
Local de la Fanfare Communale, Place du Trûche
Renseignements et réservations :
Patricia PONCELET – 063/42.23.12 ;
Jean GILSON – 063/23.93.28 ;
Michel RONGVAUX – 063/23.91.82 – 0494/59.64.09

17/12/2016

Mais où Crèche Saint-Léger
Circuit des crèches dans les rues de Saint-Léger
Renseignements : SI Saint-Léger – 0471/66.96.18

30/12/2016

Corrida Léodégarienne
Départ au complexe sportif de Conchibois
Renseignements : SI Saint-Léger – 0471/66.96.18



Ma Cuisine 30 ans
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi sur RENDEZ-VOUS

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

MT Toiture

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV



SPRL GARAGE DU CENTRE
14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be